



PRÉFET DE LA HAUTE- GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 18 octobre 2022

Prison Saint-Michel: le point par les services de l'État

Le projet de cession de la prison Saint-Michel fait l'objet de discussions depuis 2015 entre l'Etat et la Ville de Toulouse dans le cadre d'un comité de pilotage chargé d'étudier la possibilité d'y implanter un auditorium. Une étude, co-financée par la direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie, a conclu à la faisabilité d'une telle réalisation. Cette implantation s'inscrivait dans un projet plus global de réhabilitation de la prison dont le premier acte a été l'ouverture au public du Castelet de la prison Saint-Michel, inscrit au titre des monuments historiques, en octobre 2020. Les travaux menés par la mairie sous la supervision archéologique de la DRAC ont permis la création d'un lieu de mémoire retraçant les 150 années d'existence de la prison.

Au sujet de l'auditorium, trois scénarii ont été élaborés à partir de cette étude et de la concertation menée par la Ville avec les associations de quartier. En parallèle, la réflexion s'est poursuivie entre l'Etat et la collectivité au travers de réunions de travail sur ces différentes pistes.

Le 22 mars 2019, le maire de Toulouse a indiqué vouloir retenir le scénario ayant recueilli l'assentiment le plus large, autour d'un projet prévoyant la création d'un auditorium, de jardins, de logements et d'un parking souterrain. Sur cette base, la direction régionale des finances publiques a établi une estimation du coût de cession du site à 5,5 millions d'euros, valable six mois afin de favoriser une conclusion rapide de la cession. L'Etat consentait ainsi à diminuer substantiellement le prix de cession envisagé initialement.

La collectivité ne s'est pas portée acquéreur du site pendant ce délai et ne s'est pas davantage engagée au cours des années suivantes.

Par ailleurs, s'agissant du financement de la construction de l'auditorium, Etienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, a indiqué au maire de Toulouse être favorable à la mise en place d'un comité des financeurs, lequel a tenu sa première réunion le 29 janvier 2020. Des réunions techniques ont été organisées par la suite pour finaliser le contenu du projet en vue de son inscription au Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2021-2027.

Une réunion du comité des financeurs, prévue le 4 mars 2021 par la mairie de Toulouse, a été annulée à l'initiative de la Ville en l'absence d'avancée significative sur le contenu du projet. Par la suite, ce projet a été retiré des priorités de la Ville de Toulouse lors d'échanges relatifs à l'élaboration du CPER.

Un appel à idées toujours en cours

Le 10 novembre 2021, une nouvelle réunion de travail entre la préfecture et la Ville de Toulouse a évoqué la perspective d'un appel à idées. Préalablement au lancement par l'Etat de la procédure légale de mise en concurrence en vue de la cession de la prison, l'objectif de l'appel à idées est de faire émerger des propositions de reconversion intégrant une vocation artistique et culturelle, pour une partie des bâtiments, et une vocation mémorielle, pour l'autre partie. Le projet de cahier des charges a d'ailleurs été élaboré en bonne intelligence et en transparence avec la Ville de Toulouse qui a pu faire valoir ses observations.

L'appel à idées a été prorogé jusqu'au 31 octobre prochain de façon à laisser aux candidats potentiels le temps de déposer leur projet.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)